

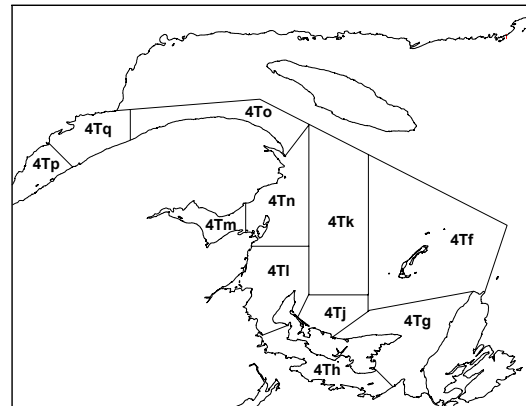
Plie rouge du sud du golfe du Saint-Laurent (div. 4T)

Renseignements de base

La plie rouge est un poisson plat côtier distribué dans l'Atlantique Ouest depuis le sud du Labrador jusqu'à la Géorgie. Dans le sud du golfe du Saint-Laurent (division 4T de l'OPANO), la plie rouge est limitée aux environs des Îles-de-la-Madeleine et à la partie sud de 4T : baie des Chaleurs, secteur de la baie Miramichi-vallée de Shédiac, détroit de Northumberland et baie St. Georges. Elle est associée à des fonds mous ou modérément durs et à des profondeurs de moins de 40 m. Elle s'accommode de diverses températures et peut survivre dans des eaux dont la température est inférieure au point de congélation. Dans toute son aire de distribution, elle effectue des migrations saisonnières depuis la côte, et dans le sud du Golfe elle passe l'hiver dans les estuaires. La fraye a lieu à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Les femelles pondent plusieurs centaines de milliers d'œufs, qui se déposent au fond, adhérant aux roches et à la végétation. Les larves dérivent dans les eaux de surface pendant 2 à 3 mois avant la métamorphose. Les taux de croissance varient largement d'une région à une autre, les femelles atteignant la maturité sexuelle à environ 25 cm et les mâles à environ 20 cm. Les plies rouges se nourrissent de façon opportuniste de divers organismes benthiques, essentiellement de mollusques et de petits crustacés. Elles se nourrissent également des œufs d'autres concentrations de poissons géniteurs, notamment le capelan et le hareng. Dans certaines parties du sud du Golfe, des filets maillants modifiés (filets tramails) sont mouillés dans les frayères de hareng au printemps et en automne pour capturer la plie rouge.

La plie rouge de 4T est assujettie à la gestion par quota depuis 1996. Lors de la fermeture de la pêche de la morue atlantique, en 1993, on s'est demandé si les espèces non régies par un quota, comme la plie rouge, n'allaient pas faire l'objet d'un accroissement de l'effort de pêche dirigée. La première évaluation de l'état du stock a été effectuée en 1994.

La plie rouge de 4T contribue à des pêches localisées servant à alimenter les pêcheurs de homard en appâts et à approvisionner des marchés de consommation limités. La plie rouge est aussi capturée accessoirement dans la pêche de la morue, de la merluche blanche et de la plie canadienne; cependant, après la fermeture de la pêche de la morue, elle a surtout fait l'objet d'une pêche dirigée. Dans 4T, la pêche de la plie rouge est pratiquée principalement aux engins mobiles, depuis des bateaux de moins de 45 pieds. La plie rouge a une chair de bonne qualité et dans certaines parties de son aire de distribution, comme dans le nord-est des États-Unis, elle constitue une prise de valeur pour les pêcheurs sportifs et les pêcheurs commerciaux.



Sommaire

- Les débarquements de **plie rouge** se sont stabilisés alentour de 600 tonnes depuis 1998. L'effort de pêche dirigée de la plie rouge a diminué dans les années 1990.
- Les pêcheurs interrogés dans le cadre d'un sondage téléphonique avaient tendance à considérer que l'état de la ressource était favorable. En 2000 et 2001, ils pensaient en majorité que la ressource était aussi abondante que l'année précédente.
- Le relevé révèle que le stock dans l'ensemble de 4T a connu une abondance proche de la moyenne au cours des trois dernières années.
- La plie rouge de 4T englobe probablement plusieurs unités de stock. L'indice d'abondance découlant du relevé révèle des différences régionales dans les tendances de l'abondance. Ces tendances régionales diffèrent des indices établis d'après les taux de prises commerciales et un relevé dans les eaux côtières des zones correspondantes.
- La taille des plies rouges capturées dans le relevé a diminué, mais elle semble s'être stabilisée ces dernières années. Un indice de la mortalité par pêche révèle que celle-ci est inférieure à la moyenne depuis 1993.

La pêche

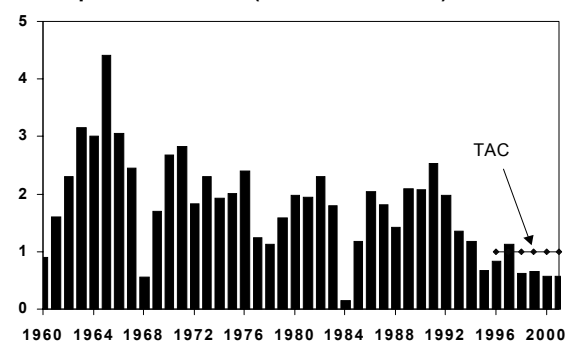
Débarquements et TAC (milliers de tonnes)

Année	Moyenne de 1980-1989	Moyenne de 1990-1995	Moyenne de 1996-1998	1999	2000	2001*
TAC			1,0	1,0	1,0	1,0
Débarquements	1,7	1,6	0,9	0,6	0,6	0,6

* Statistiques préliminaires

Les **débarquements** de plie rouge sont restés alentour de 600 tonnes depuis 1997. Depuis 1965, leur moyenne est de 1 759 tonnes. Au cours des quatre dernières décennies, la pêche de la plie rouge a été effectuée surtout au chalut à panneaux, mais la plupart des années à partir de 1986, au moins un quart des prises étaient capturées aux filets maillants.

Débarquements et TAC (milliers de tonnes)

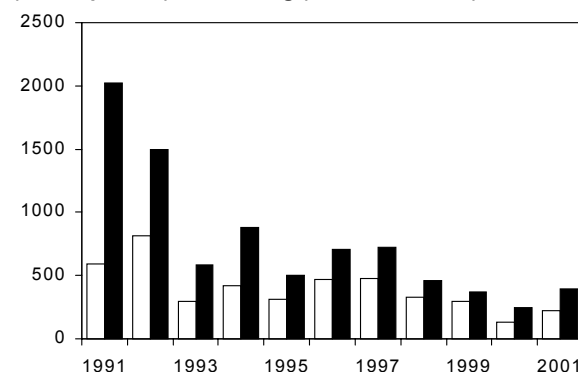


Par le passé, les débarquements de plie rouge ont varié considérablement d'une année à l'autre, en raison de divers facteurs. La plie rouge était largement utilisée comme appât dans 4T et souvent déclarée comme plie non spécifiée ou déclarée à tort comme autre espèce. Les maillages utilisés dans la pêche ont considérablement augmenté depuis 1960. En 2000, le maillage minimal dans la pêche dirigée aux engins mobiles pratiquée dans la plupart des secteurs de 4T est passé de 130 à 140 mm, les filets devant avoir des mailles carrées. Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer les statistiques de débarquements dans les années 1990,

notamment une meilleure identification des espèces capturées, la vérification à quai et l'adoption de journaux de bord dans la pêche aux engins fixes.

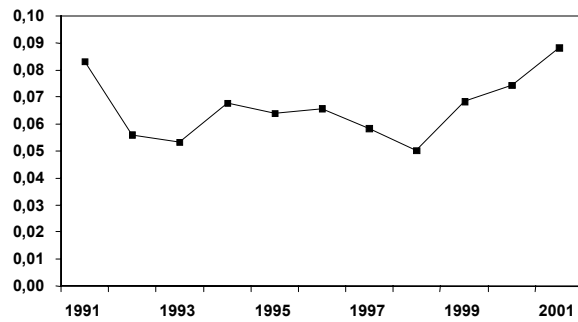
On dispose de données sur l'**effort** de pêche de cette espèce aux engins mobiles depuis 1991. Le nombre de jours de pêche des chalutiers qui pratiquent la pêche dirigée de la plie rouge dans 4T a diminué de plus de la moitié entre 1991 et 1993. Le déclin de l'effort dans 4Tg, principal secteur de provenance des débarquements de plie rouge capturés par les chalutiers, était moins prononcé.

Effort de la pêche dirigée (jours) au chalut dans 4T (barres pleines) et dans 4Tg (barres blanches)



On a examiné les **taux de prises commerciales** de 10 chalutiers qui ont pêché dans le même secteur de 4Tg au cours des 11 dernières années. Ces taux de prises semblent avoir augmenté constamment après avoir connu un seuil en 1998, cela malgré l'accroissement du maillage en 2000.

Taux de prises commerciales des chalutiers dans 4Tg (tonnes / heure)



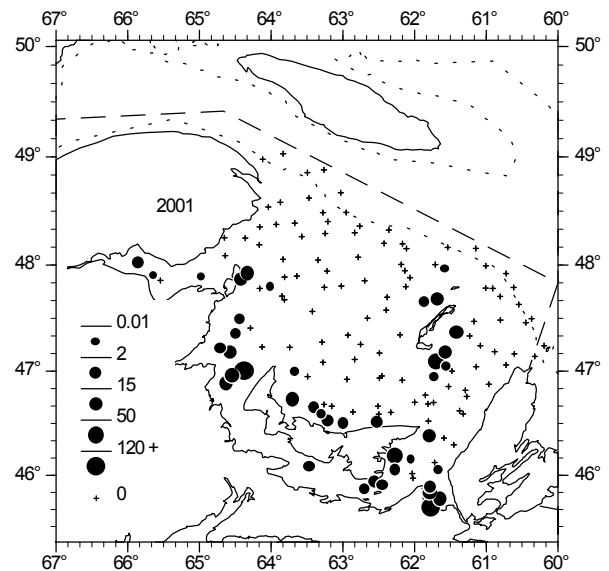
État de la ressource

On a évalué l'état de la ressource en se fondant sur des données provenant du relevé annuel par navire scientifique (NS), sur les débarquements et l'effort des pêcheurs commerciaux, sur la composition des prises selon la taille dans la pêche commerciale et le relevé, et sur le sondage téléphonique annuel.

Depuis 1995, on sollicite l'opinion des pêcheurs au sujet de l'état de la ressource dans un **sondage téléphonique annuel**. On communique uniquement avec les pêcheurs qui ont débarqué du poisson de fond dans l'année en cours. La plupart des années, la majorité des pêcheurs qui se sont exprimés dans ce sondage ont indiqué que la plie rouge était plus abondante que l'année précédente. En 2000 et en 2001, le point de vue dominant était que la ressource se trouvait au même niveau d'abondance que l'année de pêche précédente. Depuis 1995, les pêcheurs tendent à considérer favorablement la tendance d'abondance de cette ressource.

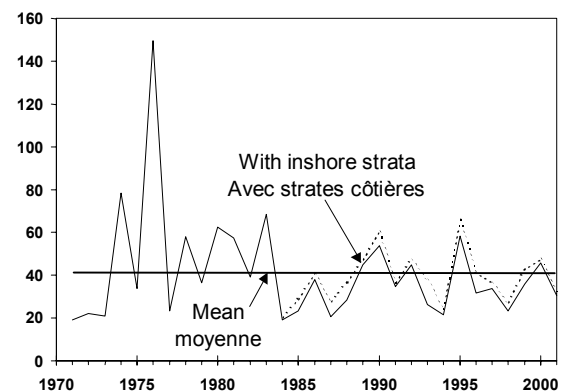
Des relevés NS sont effectués tous les ans dans le sud du Golfe depuis 1971. En 1984, on a ajouté trois strates côtières à ce relevé; toutefois, celui-ci ne couvre pas des profondeurs de moins de 20 m. La plupart de l'habitat des plies rouges, en particulier des jeunes plies rouges, se trouve en eaux peu profondes.

Prises de plie rouge (kg) dans des traits standards du relevé NS de 2001



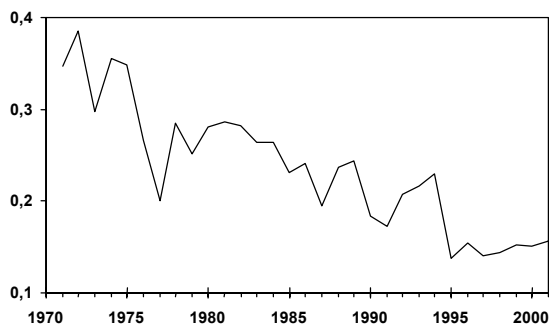
En 2001, le relevé NS annuel a produit environ 30 plies rouges par trait, ce qui est inférieur à la moyenne de 41 plies rouges par trait dans les strates échantillonnées depuis 1971. Si on englobe les strates côtières, cette moyenne monte à 35 plies rouges par trait en 2001. La tendance annuelle de l'abondance reste la même, avec ou sans les strates côtières. Depuis l'ajout de ces strates, en 1984, les prises moyennes de plies rouges ont été de 29 par trait. Le niveau de prises de 2001 était donc supérieur à la moyenne de la série.

Indice d'abondance selon le relevé (nombre moyen par trait)



Les données du relevé NS révèlent que la taille et le poids de la plie rouge ont diminué depuis 1971, quoique ce déclin semble s'être stabilisé depuis 1995. On n'a pas observé de déclin comparable dans les échantillons de prises commerciales depuis 1983.

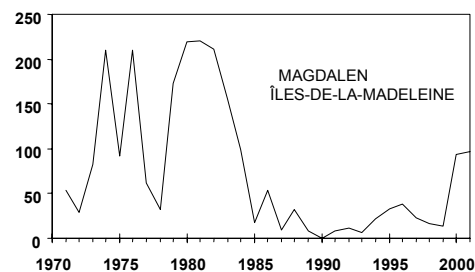
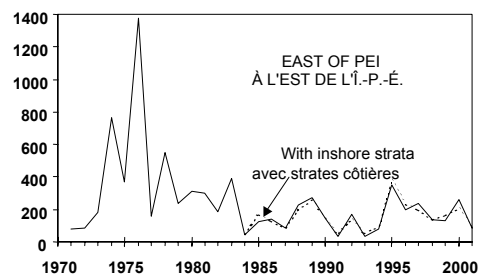
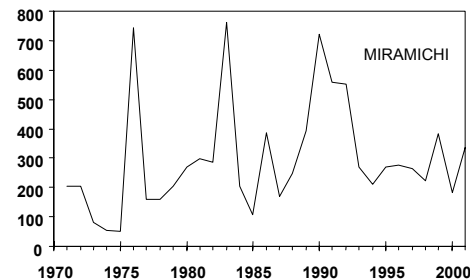
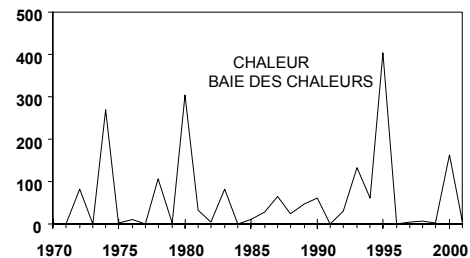
Poids moyen (kg) des plies rouges dans les relevés par navire scientifique



On croit que la plie rouge passe l'hiver dans les estuaires du sud du Golfe. Des études de migration effectuées ailleurs indiquent que la plie rouge effectue des migrations saisonnières limitées, ce qui donne à penser que plusieurs unités de stock peuvent être présentes dans 4T. Les tendances de l'abondance dans le relevé NS ont varié selon les secteurs de 4T, ce qui semble aussi indiquer que la plie rouge de 4T peut englober plusieurs unités de stock. Dans la baie des Chaleurs, les prises du relevé NS ont varié considérablement, augmentant brusquement en 1995 et en 2000, pour retomber à des niveaux inférieurs à 10 plies rouges par trait. Dans le secteur de la baie Miramichi, les taux de prises du relevé NS étaient relativement bas au début des années 1970, mais les prises ont été exceptionnelles en 1976, en 1983 et de 1990 à 1992. Depuis 1993, les taux de prises du relevé NS se situent à un niveau intermédiaire. Dans la région située à l'est de l'Île-du-Prince-Édouard, les taux de prises ont culminé au milieu des années 1970, mais ils sont tombés à des niveaux relativement bas depuis. Enfin, dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine, les prises de plie rouge ont été

fortes pendant la majeure partie des années 1970 et au début des années 1980, mais elles ont diminué et sont restées basses la plupart du temps depuis lors. En 2000 et en 2001, les prises dans ce secteur ont augmenté à plus de 90 plies rouges par trait.

Abondance selon le relevé par secteur de 4T (nombre moyen par trait; à noter les différentes échelles d'abondance des graphiques)



Depuis 1999, on effectue un **relevé des poissons plats en eaux côtières** alentour des Îles-de-la-Madeleine, avec la collaboration des pêcheurs locaux. Le nombre de stations échantillonnées dans ce relevé était de 48 en

1999, de 63 en 2000 et de 68 en 2001. L'échantillonnage est effectué au moyen d'un petit chalut à panneaux. En 2000, des modifications ont été apportées à l'engin, ce qui fait que les résultats des deux premières années de relevé ne peuvent être comparés. L'indice d'abondance de la plie rouge découlant de ce relevé dénote un déclin de l'abondance et de la biomasse dans les eaux côtières des Îles-de-la-Madeleine entre 2000 et 2001.

Sources d'incertitude

De récentes améliorations ont été apportées aux statistiques de débarquements concernant cette ressource; toutefois, les données sur les débarquements de toutes provenances dans 4T sont limitées jusqu'au milieu des années 1990. On dispose de données de journaux de bord pour la pêche aux engins mobiles depuis 1991, mais pour un secteur essentiellement (4Tg). Les pêcheurs aux engins fixes utilisent des journaux de bord depuis 1998, mais des problèmes de gestion des données se sont traduits par une information incomplète.

Le relevé NS annuel dans 4T ne couvre pas toute la distribution de la plie rouge. On trouve de petites plies rouges jeunes plus près des côtes au-delà de la zone de relevé. De plus, les fréquences de longueur établies d'après le relevé NS ne reflètent pas le recrutement à venir et ne suivent pas la composition modale des tailles, révélatrice de l'effectif des classes d'âge.

Les taux de prises commerciales et un relevé en eaux côtières fournissent des indicateurs de l'abondance du stock qui contrastent avec les indices locaux du relevé annuel par navire scientifique. Ce n'est que lorsque la série chronologique du relevé en eaux côtières sera plus longue qu'on pourra rectifier ces différences.

Bien qu'il existe une incertitude au sujet de la composition du régime alimentaire des phoques dans le sud du golfe du Saint-Laurent, certaines analyses suggèrent que la prédation de la plie rouge par les phoques dans 4T pourrait être considérable.

Perspectives

Les données du relevé indiquent que l'indice de la biomasse de plie rouge dans l'ensemble de 4T s'est situé alentour ou en-dessous de la moyenne à long terme au cours des trois dernières années, selon la série chronologique utilisée. Elles révèlent aussi une tendance à la baisse dans la composition des prises de plie rouge selon la taille dans les trois dernières décennies, baisse qui semble s'être stabilisée depuis 1995. La mortalité par pêche est inférieure depuis 1999 à la moyenne observée depuis 1983.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

Roderick Morin
Ministère des Pêches et des Océans
Centre des pêches du Golfe
C. P. 5030, Moncton
(Nouveau-Brunswick) E1C 9B6

TÉL. : (506) 851-2073
FAX : (506) 851-2620
Courriel : morinrb@dfo-mpo.gc.ca

Références

MPO, 2001. Mises à jour de l'état de certains stocks de poisson de fond du golfe du Saint-Laurent en 2001. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-36 (2001).

Morin, R., I. Forest, and H. Benoit. 2002. Status of NAFO Division 4T winter flounder, February 2002. MPO, Secr. can. cons. scient., doc. rech. 2002/033.

Poirier, G.A., G.A Chouinard, D.P. Swain, T. Hurlbut, C. LeBlanc, and R. Morin. 2001. Preliminary results from the September 2001 groundfish survey of the Southern Gulf of St. Lawrence / Résultats préliminaires du relevé de septembre 2001 sur les poissons de fond dans le sud du golfe du Saint-Laurent. MPO, Secr. can. cons. scient., doc. rech. 2001/130.

Distribué par le :

Bureau du processus consultatif régional des provinces Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, Succ. B203
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
Courriel : myrav@mar.dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas>
ISSN : 1480-4921

An English version is available on request at the above address.



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO, 2002. Plie rouge du sud du golfe du Saint-Laurent (div. 4T). MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-22 (2002).